

VA : Toujours en matière d'énergie, c'est l'Agglo qui finance désormais l'éclairage public dans toutes les communes. Une vraie priorité ?

JPG : Une vraie facture en tout cas, et donc une aide aux communes. Nous sommes devant la nécessité d'équiper en led tous nos lampadaires publics pour des enjeux financiers évidents. Nous voulons également que tous nos réseaux soient enfouis, sécurité et esthétique obligent. Nous avons un programme d'équipement et de réalisation pour les trente années à venir. Je veux que nous allions beaucoup plus vite, car c'est maintenant que nous en avons besoin. Nous allons donc investir en conséquence.

VA : Le développement économique est la première compétence obligatoire d'une intercommunalité. Vos perspectives ?

JPG : Nous développons nos zones d'activités et nous renforçons nos services aux entreprises. Dans l'ancien Grenier à Sel de la place des Halles, à Chartres, nous venons d'inaugurer les nouveaux locaux du Cadr'Ent, c'est-à-dire le guichet unique destiné à toutes les entreprises de l'Agglo et à celles qui envisagent de s'y installer.

Nous développons notre zone d'activités dite des Pôles Ouest et nous préparons l'extension vers le sud du Jardin d'Entreprises aujourd'hui rempli. Je n'oublie pas notre Cité de l'Innovation, installée sur le site de l'ancien CM101. Elle a vocation à grandir encore dans ses activités d'accompagnement des start-up et d'hôtels d'entreprises.

« A 154 : MIEUX VAUT UNE SOLUTION AUTOROUTIÈRE PAYANTE QU'UNE 2X2 VOIES GRATUITE QUI N'EXISTERA JAMAIS. »

En matière d'infrastructures, nous attendons avec confiance la décision de l'État concernant l'autoroute A154. Je rappelle que c'est l'ancien SMEP (Syndicat Mixte d'Etude et de Programmation) qui regroupaient 39 communes aujourd'hui dans l'Agglomération, qui avait lancé ce projet en 2002. Nous avons tenu alors un raisonnement qu'il convient d'apprécier à la mesure de la situation financière de l'État aujourd'hui : mieux vaut une solution autoroutière payante qu'une 2x2 voies gratuite qui n'existera jamais. Je rappelle aussi que cette autoroute est tout simplement le chaînon manquant, le barreau manquant dans le contournement autoroutier déjà existant autour de la région parisienne, entre Rouen et Orléans. Encore un enjeu de cohérence et d'intérêt général.

Enfin, en matière de transport public, nous lançons le chantier de la première ligne de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) qui va relier l'extrémité de Lucé au quartier de La Madeleine et au futur Parc des Expositions de l'Agglomération, près de la sortie est de Chartres, et qui sera achevé l'an prochain. Cette première ligne de BHNS devrait entrer en service courant 2025.

« SUR LES 240 HECTARES DU PLATEAU NORD-EST SE JOUENT UNE PARTIE DE L'AVENIR DE CHARTRES ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'AGGLOMÉRATION. »

VA : Vous parlez du Parc des Expositions, que devient le projet d'aménagement du Plateau nord-est (PNE) ?

JPG : Ce projet avance. Nous y travaillons depuis 20 ans. Il concerne l'aménagement des 240 hectares de l'ancienne Base Aérienne 122, ainsi que la transformation désormais en-





Le Pôle Gare.

gagée du quartier de La Madeleine avec ses 8000 habitants qui nous demandent d'accélérer le mouvement. Sur ces 240 hectares se jouent une partie de l'avenir de Chartres et du développement économique de l'Agglomération.

Outre l'Odyssée et le Parc des Expositions, nous allons y installer une dizaine d'hectares dédiés aux entreprises tertiaires, des espaces commerciaux complémentaires de ceux du cœur de Ville et d'Agglomération, des logements, un grand parc et des équipements sportifs. Avec tout le stationnement et les réseaux nécessaires, à la mesure des exigences environnementales d'aujourd'hui. L'État s'y intéresse, c'est d'ailleurs lui qui nous a vendu ces terrains et ces bâtiments dont il n'avait plus l'usage. La Ministre Déléguée chargée des PME, du Commerce et de l'Artisanat l'a d'ailleurs intégré dans son Programme de Réhabilitation Commerciale des Entrées de Ville et d'Agglomération, présenté le 11 septembre dernier. Avec les subventions et les aides financières que cela représente. C'est dire l'importance de ce projet, à vue directe sur la cathédrale, à un moment où les grandes entreprises de distribution sont en train de revoir tout leur modèle commercial. Imaginez l'activité économique et les emplois que la mise en œuvre de ce projet va générer.

« PÔLE GARE : TOUT DEVRAIT ÊTRE TERMINÉ POUR 2025. »

VA : Le chantier du Pôle Gare de Chartres approche, lui, de sa fin ?

JPG : Trois chantiers sont en voie d'achèvement. La plateforme multimodale va coiffer le parking (déjà en service et doté d'un accès souterrain à la gare) et accueillir les voyageurs des bus et des cars juste au-dessus des voies ferrées. Il sera relié à la ville par la passerelle déjà construite. Le chantier voisin du Colisée, ce complexe culturel et sportif qui manquait à l'agglomération, sera terminé dans le courant de l'année prochaine.



Enfin, les projets immobiliers, logements, services et commerces avancent bien. Ils apporteront toute sa dimension à ce véritable quartier de 32 hectares. Tout ceci devrait être terminé pour 2025.

Pour résumer, Chartres métropole continue son développement, en intégrant encore davantage les besoins sociaux et les impératifs environnementaux.